

NETGEM
Société Anonyme
Au capital de 6,144,211.80 euros
Siège social : 103 rue de Grenelle, CS 10841, 75345 PARIS CEDEX 07
408 024 578 R.C.S. Paris
(la « Société »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 MAI 2021

RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES POSÉES PAR DES ACTIONNAIRES

Le Conseil a reçu plusieurs questions écrites posées par des actionnaires préalablement à l'assemblée générale mixte du 26 mai 2021.

Conformément à l'article L. 225-108 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration, agissant sur délégation du Conseil d'administration, fournit ci-après les réponses à ces questions. Conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et au Décret n° 2020-418 du 10 avril 2020, le texte intégral des questions écrites reçues et des réponses apportées fait l'objet d'une publication sur le site internet de la Société, dès que possible à l'issue de l'assemblée et au plus tard avant la fin du cinquième jour ouvré à compter de la date de l'assemblée

Question écrite posée par Mme Nunes Teixeira, actionnaire individuel :

« Je voudrais savoir si la "barre de son intelligente" conçue par sharp / pinifarina, qui devrait être commercialisée par Netgem, a été abandonnée, ou sinon, la date prévue de son lancement commercial »

Réponse :

La *soundbar* Netgem a fait l'objet d'un lancement de type *Bêta-test* auprès de clients et prospects du groupe au Royaume Uni. Ce lancement a permis au groupe d'améliorer sa connaissance des attentes des utilisateurs finaux pour ce type d'innovation hybride. En raison de la crise sanitaire de 2020, le partenaire commercial sur ce projet n'a pas contribué à la dynamique commerciale de celui-ci. Si tant le concept, la technologie que le produit ne sont abandonnés, il n'est pas prévu à ce stade de lancement commercial à grande échelle.

Question écrite posée par M. Pierre Bothier, actionnaire individuel détenant 60.000 actions :

« Le changement de Netgem est un succès. Lors de l'assemblée générale de 2019 il était présenté une projection de chiffre d'affaire d'environ 30M€ pour Videofutur pour 2021. cet objectif , si je comprends bien, ne sera pas atteint. La crise du covid, les changements rapides sur les marchés auxquels s'adressent netgem expliquent probablement cela Et une projection reste une projection.Pouvez-vous nous préciser , dans la mesure du possible, si la dynamique est toujours la même sur Videofutur? La recherche de rentabilité , qui est compréhensible, est-elle une explication? Enfin donner des indications sur Videofutur. »

Réponse :

Du fait de l'intégration de Vitis dans le groupe à compter du 1er janvier 2020, Netgem privilégie aujourd'hui une dynamique et une stratégie de groupe unifiées (la stratégie "*One netgem*"), qui s'appuient notamment sur une plateforme unique, "*netgemTV*". La recherche de la rentabilité du Groupe implique une croissance équilibrée entre les différentes zones

géographiques adressées (France, Royaume Uni et Europe du Nord), plus à même d'assurer la croissance de la marge brute (croissance qui a atteint 10% au 1er trimestre 2021 par rapport à la même période en 2020).

En France, avec Vitis (qui exploite la marque Videofutur), Netgem privilégie la poursuite de la croissance de sa plateforme NetgemTV auprès d'opérateurs tels que Zeop, de ses offres de contenu grand public et de la distribution grand public d'un produit d'accès internet par la fibre optique (sans toutefois entrer dans une guerre des prix avec les opérateurs nationaux sur ce dernier marché).

*